

S'abonner
(<https://Abonnement.Latribune.Fr>)

(<https://www.latribune.fr>) (</abonne/authentication>)

Économie (<https://www.latribune.fr/actualites/economie/economie.html>) Entreprises (<https://www.latribune.fr/Er>)

🏠 (<https://www.latribune.fr>)

> Économie (<https://www.latribune.fr/actualites/economie/economie.html>)

> France (<https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/l-actualite-economique-france.html>)

Hausses d'impôts : comment les grandes entreprises pourraient y contribuer

Michel Barnier a annoncé dimanche soir sur France 2 que les grandes entreprises pourraient être mises à contribution pour redresser les finances publiques. Hausse de l'impôt sur les sociétés, baisse des allègements de charges, taxe des superprofits : plusieurs options sont à la disposition du Premier ministre.

Écoutez cet article

Powered by ETX Studio(<https://hubs.ly/Q019HQ2Y0>)

00:00/00:00

Marius Bocquet
24 Sept 2024, 18:56



Michel Barnier a annoncé dimanche soir « des prélèvements ciblés sur les personnes fortunées, ou certaines grosses entreprises ». (Crédits : Reuters)

À quelle sauce les grandes entreprises vont-elles être mangées ? Comme les ménages les plus riches (<https://www.latribune.fr/economie/france/taxer-les-plus-riches-les-options-du-gouvernement-1007167.html>), les plus grosses sociétés pourraient être appelées à contribuer à l'effort pour redresser les finances publiques, a annoncé le Premier ministre Michel Barnier (<https://www.latribune.fr/economie/france/impots-les-plus-riches-doivent-prendre-part-a-l-effort-de-solidarite-michel-barnier-1007070.html>) au 20H de France 2 dimanche soir. Pour rappel, le déficit public est en passe d'atteindre 5,6% du PIB cette année - au lieu de 5,1% anticipés - voire 6% selon *les Echos*, alors que l'Union européenne impose à ses membres de contenir leur déficit sous les 3%.

« Je ne veux pas aggraver la double dette écologique et financière, donc il faut faire un effort collectif pour maîtriser les dépenses, ça peut se faire notamment avec des prélèvements ciblés sur les personnes fortunées, ou certaines grosses entreprises », a déclaré Michel Barnier.

Ainsi, interrogé sur une éventuelle hausse de l'impôt sur les sociétés, le Premier ministre a botté en touche : *« Je ne dis pas cela, mais je pense que les très grandes sociétés peuvent aussi contribuer à l'effort national de redressement »*, a-t-il insisté.

Lire aussi

Hausse d'impôts : le Medef « prêt à discuter » sous conditions

(<https://www.latribune.fr/economie/france/hausse-d-impots-le-medef-pret-a-discuter-sous-conditions-1007181.html>)

Surtaxe d'IS

Augmenter l'impôt sur les sociétés (IS) est pourtant l'option la plus probable, selon l'économiste Éric Heyer. Pour ce faire, deux leviers sont possibles, souligne-t-il : soit relever le taux de l'IS, actuellement fixé à 25% du chiffre d'affaires des entreprises, soit instaurer une surtaxe d'IS. *« Lorsque le gouvernement augmente le taux d'IS, il ne sait pas quand il va le rabaisser, tandis que la surtaxe est transitoire »*, explique le directeur du département Analyse et Prévision de l'OFCE. *« Cette surtaxe peut soit s'appliquer à toutes les entreprises, soit cibler les entreprises d'une certaine taille ou un certain chiffre d'affaires »*, précise Éric Heyer.

Autre piste : raboter le crédit d'impôt recherche (CIR), qui représente une niche fiscale de l'ordre de 7 milliards d'euros, souligne François Ecalte, président de Fipeco et spécialiste des finances publiques. *« Le gouvernement ne devrait pas le supprimer parce qu'il est économiquement justifié d'aider les entreprises à faire de la recherche, mais des études montrent qu'il favorise surtout les grandes entreprises et qu'il faudrait le cibler davantage sur les petites et moyennes entreprises (PME) »*, affirme l'économiste. Pour rappel, un

rapport de l'inspection générale des finances (IGF) propose notamment de sabrer 450 millions d'euros dans le CIR (<https://www.latribune.fr/economie/france/credit-d-impot-recherche-les-pistes-explosives-de-bercy-pour-tailler-dans-la-depense-1005621.html>).

Tailler dans les allègements de charges

Une troisième option serait de tailler dans les allègements de cotisations employeurs. En septembre 2023, un rapport des députés Marc Ferracci (Renaissance) et Jérôme Guedj (Socialistes) proposait, en effet, de supprimer l'allègement de charges patronales sur les salaires entre 2,5 et 3,5 Smic. « *Si le gouvernement les réduit pour les salaires moyens ou élevés, peut-être que ça jouera plus sur les grandes entreprises industrielles* », estime François Ecalle. Mais selon le président de Fipeco, l'objectif d'une telle mesure est moins de faire des économies que de « *permettre d'augmenter les salaires sans que les charges sociales augmentent trop au niveau des bas et moyens salaires* ».

Lire aussi

Budget, impôts, croissance : les trois urgences du duo Armand-Saint-Martin à Bercy (<https://www.latribune.fr/economie/france/budget-impots-croissance-les-trois-urgences-du-duo-armand-saint-martin-a-bercy-1007104.html>)

Une autre possibilité serait de « *mettre à contribution des sociétés dont les bénéficiaires ont augmenté de façon assez forte par rapport à une période de référence antérieure* », selon Jean-Yves Mercier, vice-président du Cercle des fiscalistes. L'avocat rappelle que « *le 30 septembre 2022, l'Union européenne a obligé les Etats membres à soumettre une contribution spéciale sur les surprofits dégagés sur leur sol au cours de l'exercice 2022 par les entreprises actives dans le secteur du pétrole brut, du gaz naturel du charbon et du raffinage* ».

Taxe sur les superprofits

« *Le gouvernement pourrait prendre une initiative du même type sans attendre l'avis de l'Union européenne* », estime-t-il. « *Les entreprises ayant enregistré en 2024 des profits qui excèdent 120% de la moyenne des résultats fiscaux des précédents exercices pourraient payer une surtaxe* », imagine Jean-Yves Mercier. Il reconnaît toutefois que la cible serait plus étroite que par la mise en place d'une hausse de l'IS.

Par ailleurs, si une taxe des énergéticiens est « *assez populaire* », « *en pratique une telle mesure n'est pas facile à mettre en place* », met en garde François Ecalle. Le président de Fipeco rappelle qu'un impôt visant un secteur particulier risque de se confronter à un problème constitutionnel, pour une question d'égalité devant l'impôt. Finalement, « *instaurer des mesures qui visent spécialement les grandes entreprises n'est pas évident* », résume le spécialiste des finances publiques.

Partager :

Marius Bocquet



Rédiger un commentaire

Sur le même sujet



Hausses d'impôts : Michel Barnier y pense, selon Gérald Darmanin

<https://www.la Tribune.fr/economie/france/hausses-d-impots-michel-barnier-y-pense-selon-gerald-darmanin-1006658.html>



Impôts : « Il ne faut pas d'opération punitive », Jean-François Huelin, rapporteur du budget

<https://www.la Tribune.fr/economie/france/impots-jean-francois-huelin>



Hausses d'impôts : Michel Barnier y pense, selon Gérald Darmanin

<https://www.la Tribune.fr/economie/france/hausses-d-impots-michel-barnier-y-pense-selon-gerald-darmanin-1006658.html>



Impôts : « Il ne faut pas d'opération punitive », Jean-François Huelin, rapporteur du budget

<https://www.la Tribune.fr/economie/france/impots-jean-francois-huelin>

Commentaires 4

Dossier 51 Signaler (http://www.contact-moderation.com/clients/all/abuse.asp?origine=TRIT&language=FR&content_id=2397737)
à écrit le 25/09/2024 à 6:36

Zéro impôt sur les sociétés et en faire payer aux riches en fonction de leurs revenus devrait être la priorité tout le reste c'est encore tourner autour du pot pour ne pas prendre l'argent à ces riches qu'on a biberonnés à toutes sortes de privilèges ...

Répondre

jkn Signaler (http://www.contact-moderation.com/clients/all/abuse.asp?origine=TRIT&language=FR&content_id=2397731)
à écrit le 25/09/2024 à 4:33

moins de travailleur, moins de touriste, plus de fonctionnaires, c'est bientôt le désert au pays des taxes, impôts et charges sociales avec ces contrôleurs qui ne maîtrisent rien. Lorsqu'il faut investir 5 euro pour en gagner 1, l'argent qui n'a touj...

Répondre

matins calmes Signaler (http://www.contact-moderation.com/clients/all/abuse.asp?origine=TRIT&language=FR&content_id=2397728)
à écrit le 25/09/2024 à 1:42

Avec barrière, le barème continue. Qui peut croire que les grandes entreprises vont être mises à contribution et par quels leviers ? Toutes paient leurs taxes dans les pays où elles sont implantées. Ce sera comme à l'habitude les classes moyennes qu...

Répondre

[Voir tous les commentaires](#)

[Rédiger un commentaire](#)

[Nous contacter \(/contacts.html\)](/contacts.html)

[CGU \(/conditions-generales-d-utilisation\)](/conditions-generales-d-utilisation)

[CGU PRO \(/conditions-generales-d-utilisation-pro\)](/conditions-generales-d-utilisation-pro)

[Paramétrer les cookies](#)

[Politique de confidentialité \(/politique-de-confidentialite.html\)](/politique-de-confidentialite.html)

[Abonnement \(https://abonnement.latribune.fr/\)](https://abonnement.latribune.fr/)

[Mentions Légales \(/mentions-legales.html\)](/mentions-legales.html)